



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation hospitalière du centre et sud Haute-Marne

Question orale n° 785

Texte de la question

M. Christophe Bentz alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation hospitalière critique et préoccupante du centre et sud Haute-Marne. La réorganisation de l'offre de soins portée par l'ARS Grand Est suscite une forte opposition des élus, des soignants et de la population, qui craignent une dégradation de l'accès aux soins sur ce territoire. Le 22 mai 2026, le conseil municipal de Langres a adopté à l'unanimité une motion demandant une expertise indépendante sur les conséquences territoriales, médicales et économiques de ce projet et autorisant la commune à s'associer au recours engagé devant le Conseil d'État. Il lui demande quelles garanties elle entend apporter pour préserver une offre hospitalière de proximité et s'il envisage de soutenir la réalisation d'une expertise indépendante sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bentz](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 785

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 juin 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 juin 2026](#)